

Festival international de Géographie de Saint-Dié
« Nourrir les hommes, nourrir la planète. Les géographes se mettent à table »
30 septembre – 3 octobre 2004

Conférence :

« L'agriculture biologique : mythe ou réalité ? »
(2 octobre 2004)

Conférence de : Laurent Rieutort, Éric Bordessoule, Frédéric Faucon (géographes, Université de Clermont-Ferrand).

➤ **Frédéric Faucon**

Aujourd'hui, tout le monde a au moins entendu parler du bio et de l'agriculture biologique ; le label *AB* est connu de presque tout le monde. Mais il y a beaucoup d'idées reçues sur l'agriculture biologique. Cette agriculture utilise des méthodes très élaborées.

La place de l'agriculture biologique

L'agriculture biologique dans un contexte mondial

L'agriculture biologique représentait 3% de la production agro-alimentaire mondiale en 2001 ; on estime qu'elle sera à 15% en 2006 (soit +20%/an). Elle occupe 1,5% de la SAU mondiale, soit 24 millions d'hectares ; le premier pays est l'Australie (10 millions d'hectares), vient ensuite l'Argentine (3 millions d'hectares), puis l'Italie et les Etats-Unis (1 million d'hectares chacun).

L'agriculture biologique en Europe

En Europe, l'agriculture biologique occupait 3% de la SAU en 2000, soit 3,8 millions d'hectares répartis entre 132 000 exploitations. Le nombre d'agriculteurs biologiques augmente : on est passé de 6 300 agriculteurs bio en 1985 à 140 000 aujourd'hui. La progression de l'agriculture bio est d'autant plus forte en Europe que les pays européens sont partis de bas et qu'ils ont connu la crise de la vache folle (au Royaume-Uni notamment). L'augmentation est plus faible pour les pays qui s'étaient lancés plus tôt dans l'agriculture bio (notamment en Europe du Nord : Allemagne, Pays-Bas, etc.).

L'agriculture biologique en France

La France, en 1991, occupait le premier rang de l'Union européenne : 60% de la production bio européenne était française. En 2003, elle n'occupait plus que le dixième rang avec 10% de la production. Même s'il y a une baisse, il y a tout de même une progression régulière non négligeable de l'agriculture bio en France, progression qui concerne autant la SAU que le nombre d'exploitations. Mais il y a un problème car la demande des consommateurs de produits bio augmente plus vite et la France est donc contrainte d'importer certains produits. Ceci a favorisé la mise en place d'aides gouvernementales, notamment le Plan pluriannuel de développement de l'agriculture biologique (PPDAB) en 1997. Mais ce n'est pas assez rapide si bien que le rapport Saddier a proposé la définition d'un nouveau plan en juillet 2003.

Quelles sont les motivations de l'Union européenne et de la France de faire progresser le bio ?

Les problèmes du bio

Tout d'abord, le bilan actuel de l'agriculture bio est plutôt positif notamment parce que les coûts de production sont moindres (surtout parce qu'on utilise moins d'intrants).

On peut s'interroger sur les impacts de l'agriculture bio à l'échelle locale. Ils sont difficiles à évaluer à l'échelle de la parcelle. Si on autorise l'utilisation de produits biodégradables (pesticides, etc.), on ne contrôle pas les quantités utilisées, or on sait que l'utilisation abusive de certains de ces produits peuvent créer une toxicité importante.

Se pose également le problème de l'intégration de l'agriculture bio dans l'autre agriculture. Par exemple, on interdit à l'agriculture bio d'utiliser les fientes des volailles d'élevage ce qui contraint à l'importation de guano chilien ; ces importations génèrent des transports et donc de la pollution et un coût ; en parallèle, cela impose l'exportation des fientes de volailles françaises.

Se pose enfin un problème quant à la conservation du paysage car il n'y a aucune charge sur cette question pour l'agriculture bio.

➤ **Éric Bordessoule**

Les paradoxes du bio

Il y a beaucoup d'idées reçues et donc d'idées fausses. Quelle est la réalité de l'agriculture bio ?

En France, on dénombre 11 000 exploitations agricoles qui font du bio, dans toutes les régions. La taille moyenne de ces exploitations n'est pas petite (47 ha de SAU en moyenne contre 42 en agriculture conventionnelle) ; de plus, parmi ces exploitations, peu sont petites et peu sont très grandes.

L'agriculture bio n'est pas une activité secondaire puisque 9 producteurs sous label AB sur 10 se déclarent en profession principale.

Les exploitants bio sont en général mieux formés que les agriculteurs conventionnels ; ils se soucient d'avoir une formation continue. L'explication réside dans l'âge des exploitants qui sont plus jeunes.

20% des exploitations en AB emploient des salariés contre 11% en agriculture conventionnelle.

Même si la diversification est plus importante en agriculture bio, elle reste toutefois encore limitée. Cependant la transformation du produit sur place concerne 25% des exploitations.

Les créneaux de l'agriculture bio

L'agriculture bio couvre l'ensemble du panel agricole. Cependant c'est une agriculture moins spécialisée que l'agriculture conventionnelle et qui pratique davantage la polyculture. De plus, elle ne représente que 0,5% des grandes cultures et est également peu présente dans la viticulture et dans le fromage.

Un essai de typologie

On peut distinguer plusieurs grands types d'agriculteurs bio :

- avant 1993, les agriculteurs bio idéologues ;
- les néoruraux ;
- les agriculteurs bio « opportunistes » (en terme économique) et innovateurs d'après 1993 ;
- quelques rares imposteurs.

Une répartition inégale

On ne dénombre jamais plus de 45 exploitations bio par canton, où que ce soit en France.

Les régions du Sud-Ouest, du Grand Ouest et du Midi sont les plus représentées. Le Massif Central et les Alpes sont des hautes terres qui apparaissent comme peu réceptives. Enfin, on note une absence de l'agriculture bio dans les bastions de la grande culture (Champagne, Beauce, Picardie, etc.).

Le Midi (PACA) était une région déjà assez traditionnelle en matière d'agriculture. En Aquitaine, la culture polyculturelle a permis un passage plus facile à l'agriculture bio. Dans le Grand Ouest, l'agriculture bio s'est surtout développée par réaction aux dérives du modèle productiviste (pollution des eaux, crises sanitaires, etc.) et on y a noté des progrès récents notamment dans le domaine du lait bio.

Dans les hautes terres, on peut être surpris de la faible présence du bio dans ces lieux où on pourrait penser que les pratiques traditionnelles pourraient facilement s'adapter au bio, notamment l'élevage. D'abord, les pratiques d'élevage sont extensivistes et les éleveurs voient donc peu d'intérêt de passer au bio. Ensuite, ce sont des régions éloignées des zones urbaines importantes et il y a donc peu de demande. Enfin, on y note la présence d'AOC et de produits Terroirs qui sont en concurrence avec les produits bio ; deux types de qualités se rencontrent : une qualité organique et sanitaire face à une qualité liée à une patrimonialisation d'un produit. Une solution serait que les agriculteurs bio fassent de l'AOC, d'autant plus que leurs cahiers des charges sont voisins (parfois le cahier des charges AOC est même plus contraignant que le cahier des charges bio...) ; mais les transformateurs hésitent donc à se tourner vers le bio AOC car ils ont peur de dévaloriser le produit AOC.

➤ Laurent Rieutort

La mise en place des filières

Il y a longtemps eu une image très négative des filières bio. On les voyait comme des filières locales mal organisées, ce qui aurait expliqué leur retard. Une autre idée consistait à penser que puisqu'il s'agissait d'une filière marginale, elle était donc inexistante ou archaïque. Pourtant ces filières agro-alimentaires bio existent bel et bien et elles font preuve aujourd'hui de beaucoup plus de technicité et de professionnalisme.

Une filière bio comprend des fournisseurs, des organismes de recherche (comme l'INRA), des organismes certificateurs, des transformateurs et des distributeurs. Entre 5 200 et 5 300 entreprises transforment des produits bio : il s'agit de nombreuses boulangeries mais aussi de laiteries, etc.

On note une importance de plus en plus grande de la grande distribution (qui occupe toutefois encore une place négligeable dans la distribution de produits bio). Mais cette poussée de la grande distribution ne doit pas faire oublier la vente à la ferme, les coopératives, les circuits courts de distribution (notamment pour les produits diététiques).

On constate que la clientèle est surtout urbaine, de revenu et de niveau d'études supérieurs à la moyenne.

Les filières bio sont cependant encore fragiles et présentent des limites. Ces limites sont d'abord liées à des contraintes internes : se pose le problème de l'adéquation entre l'offre et la demande et donc la question des prix. Ces limites proviennent aussi de contraintes externes liées à la puissance des importations, importations qui sont en croissance et en concurrence.

La mise en place de nouveaux réseaux

Même s'il n'y a pas de véritable bassins de production, même s'il y a peu d'exploitations, on voit se mettre en place de véritables réseaux, de nouveaux réseaux géographiques. Ils sont de deux types.

Il y a d'abord des réseaux de proximité géographique. Il y a ensuite des réseaux plus fonctionnels, sans base géographique forte. Ces derniers sont le plus souvent des associations de producteurs spécialisés.

L'originalité de l'agriculture bio, c'est que ces deux types de réseaux continuent à coexister et même à progresser.

On peut donc conclure que l'agriculture biologique n'est pas un mythe. Ce n'est pas pour autant une réalité mais des réalités.

Questions de la salle

- *L'agriculture bio n'est-elle pas un retour à l'agriculture d'avant la Seconde Guerre mondiale ?*
- Il faut arrêter de faire croire que l'agriculture bio serait une sorte de retour aux sources. Même s'il existe plusieurs types d'agricultures bio, on notera que nombreux sont ceux qui vont chercher la quatrième révolution agricole, or ceux-ci sont des agriculteurs « high tech ».
- *Y a-t-il des différences importantes entre les cahiers des charges de chaque pays européen ? Va-t-on vers une homogénéisation ?*
- Il est vrai que les cahiers des charges varient d'un pays à l'autre. De plus, selon les pays les labels bio sont plus ou moins bien respectés. Mais, sous l'impulsion de la France, on va vers une harmonisation à l'échelle européenne.
- *Qu'en est-il des labels bio dans les pays en développement ?*
- Pour les pays en développement, les organismes certificateurs sont souvent européens. L'agriculture bio dans les pays en développement reste toutefois très marginale. Si l'on ne considère que l'agriculture du commerce équitable, elle représente moins de 0,1% du commerce total ; mais on peut avoir quelques espoirs car le volume de ce commerce double chaque année.